

Cœur, s'apercevant que l'énorme quantité de lait qu'il leur fallait acheter pour nourrir les nombreux orphelins qu'on leur confiait leur coûtait très cher, obtinrent la permission d'exploiter une ferme afin de produire sur place le principal article d'alimentation dont elles ont besoin. Elles achetèrent d'abord plusieurs vaches de haut prix, race mêlée d'*Ayrshire* et de *Durham*, qui donnaient beaucoup de lait pendant un certain temps mais qui, à la longue, ne produisaient pas autant que les bonnes laitières jersey-canadiennes par lesquelles elles ont été supplantes depuis. Lorsque M. Barnard fut consulté dans la direction de leurs fermes, il y introduisit le bétail jersey-canadien et les résultats de cette mesure ont été des plus satisfaisants. Les chiffres suivants le prouvent. En 1887-88, 23 vaches de races diverses ont donné :

Du 1er novembre au 1er juin..... 24,968 lbs de lait.
 Pendant les cinq mois d'été 30 vaches ont donné..... 45,111 "
 dont 12 vaches soignées à l'étable, à l'hôpital, ont donné 20 704 lbs, tandis que 18 vaches envoyées au pâturage sur la ferme n'ont donné que 24,407. donnant un total de 45,111 lbs pour 30 vaches. Or pendant cinq mois de 1889, (avril, mai, juin, juillet et août), les 12 vaches jersey-canadiennes du troupeau placé à l'hôpital par M. Barnard ont donné 42,866 lbs de lait.

En 1888-89, on a introduit sur la ferme la race jersey-canadienne améliorée et voici le détail de la production, d'après le pesage du lait enregistré après chaque traite, c'est-à-dire trois fois par jour :

1888 89

Novembre	4 vaches	1,443 lbs de lait.
Décembre	"	1,567 "
Janvier	"	2,493 "
Février	} moyenne de	3,258 "
Mars		6½
Avril	11 vaches	7,964 "
Mai	12 "	8,686 "
Juin	12 "	8,752 "
Juillet	11 "	8,819 "
Août	10 "	8,645 "

Total..... 56,273 lbs.

C'est-à-dire que pendant les derniers dix mois nous avons dix vaches jersey-canadiennes qui ont produit 56,273 livres de lait, soit 5627.3 lbs pour chacune, contre 3047 lbs rendement moyen de chacune des 23 vaches d'autres races pendant une année de lactation. Ajoutons que parmi le troupeau jersey-canadien il y a une génisse de deux ans, deux taures de trois ans, deux de quatre ans et deux vaches qui n'ont pas mis bas depuis juin et juillet 1888. Pour cette raison, on ne compte que dix vaches à lait, bien que le nombre soit de douze.

La révérende mère Sainte-Aune, une femme très active qui s'intéresse beaucoup à la solution des problèmes de la science agricole, est parfaitement convaincue de la supériorité de la vache jersey-canadienne qui, vu l'exécutité de sa taille et la richesse du lait qu'elle produit, coûte moins cher d'entretien et donne plus de profit que les autres.

Inutile de dire que M. Barnard partage cette opinion puisque c'est lui qui a créé le type au moyen du croisement et de la sélection.

M. Barnard nous a conduit dans une voiture traînée par un superbe étalon canadien pur-sang. Cet animal pèse environ 1,200 livres ce qui est un joli poids pour un cheval canadien. Il a bien l'allure et les traits caractéristiques de sa race. Les éleveurs de chevaux devraient utiliser pour la reproduction les rares sujets qui nous restent de cette race robuste si bien

acclimatée. Un cheval canadien de cette taille est après tout ce qui convient le mieux à notre pays.

En somme, cette visite nous a profondément intéressé et nous en avons rapporté la conviction qu'avec de pareils exemples sous les yeux, nos cultivateurs finiront par comprendre les avantages de l'agriculture pratique.

Nous devons ajouter à ce rapport les faits suivants :

Les mêmes dix vaches jersey-canadiennes ont donné en septembre dernier 8,838 lbs de lait.

Depuis, on a rempli complètement le silo de St-Sauveur qui mesure 16 x 14 x 17½, mesure intérieure. On a ouvert un des grands silos de la ferme, rempli en partie seulement cette année. Le foin qui en sort est d'excellente qualité. Cet ensilage sur la grande ferme de Lorette, est composé uniquement de trèfles mêlés, de peu de valeur pour le marché, et qui aurait été grandement endommagé ou totalement perdu, à cause des pluies torrentielles, pendant plusieurs semaines consécutives à l'époque de la fenaison. On mettait en silo le trèfle exposé à pourrir sur le champ. Or, le résultat est excellent puisque l'ensilage est de première qualité. Avis aux cultivateurs, pour l'avenir.

Le rapport ci-haut de M. Tremblay, ne dit rien d'un petit étang, très bien fait qui est tout à côté des étables. Depuis, on en a fait un second et on y a mis une centaine de carpes, que l'on a fait venir des Etats-Unis. Ce nouvel essai promet également un succès pour l'avenir.

ED. A. BARNARD.

ENGRAIS ARTIFICIELS.

Dans le dernier numéro du Journal, nous parlions des grandes quantités d'engrais-poisson qui pourraient être utilisées pour l'agriculture, sur les côtes du golfe Saint-Laurent et de l'Atlantique, dans la Baie-des-Chaleurs. Nous mentionnions aussi le plaisir que nous avions eu à causer de l'importante question des engrais, avec un M. Jack, de Frédéricion, très fort sur ce sujet. La connaissance que nous avons fait de M. Jack nous a été non seulement agréable, mais nous avons lieu de croire qu'elle pourra nous être utile, à nous et à nos lecteurs, si nous en jugeons par la lettre suivante que ce monsieur nous adresse et que nous publions ici, parce qu'elle est d'un intérêt général pour les cultivateurs.

Frédéricion, N. B., 7 octobre, 1889.

M. J. C. CHAPUIS, SAINT-DENIS.

Cher monsieur,—Depuis quelques années j'ai constaté la nécessité dans laquelle se trouvent nos cultivateurs de se servir d'engrais artificiels sur leurs terres. J'ai cru que le meilleur moyen de les engager à s'en servir, serait d'expliquer ce que sont les engrais artificiels et quelles sont leur action et leur utilité, d'une manière simple, à la population des campagnes, dans des conférences données gratuitement. Je songe à donner de temps à autre de ces conférences, à mes propres frais, sur cette pratique importante, lorsque je me trouverai dans des circonstances qui me permettront de le faire sans encourir de trop grandes dépenses. Est-ce que la même chose ne serait pas praticable dans la province de Québec? Je crois que si quelqu'un des vôtres saisissait votre gouvernement de cette question, de manière à l'induire à envoyer dans les campagnes des conférenciers pour renseigner les cultivateurs sur les engrais artificiels et leur emploi, il produirait une grande somme de bien.

Une très importante partie du Nouveau-Brunswick fait face au golfe Saint-Laurent et est peuplée en grande partie par des acadiens. Le sol y est composé d'un sable léger, sans pierres et aisé à cultiver. Mais, comme c'est généralement le cas pour ces sortes de sol, il est pauvre et avide d'engrais, qu'il faut lui donner, si on veut qu'il produise. Or, sur la côte sud de la Baie-des-Chaleurs, dans le comté de Gloucester, dont le sol bas est d'une nature sablonneuse, la population se compose de pêcheurs, et je sais de source certaine que des